

LA LETTRE D'INFORMATION DE LA
MUNICIPALITÉ ET DES PARISOTAINS

PETIT JOURNAL DE PARISOT

WWW.PARISOT-TARN.FR

3
La vie de la
commune

6
Vie des
associations

9
Les Cerfs sont
champions

12
Le portrait

N°
JUILLET 2026
100



ÉDITO

Chères Parisotaines,
chers Parisotains,



Vous nous avez renouvelé votre confiance lors des élections municipales et nous vous remercions de votre participation à ce scrutin qui reste un pilier de notre démocratie, malgré les dernières réformes imposant la parité et supprimant le panachage. Notre équipe renouvelée de cinq nouveaux membres est organisée autour des 4 adjoints qui ont pour mission d'animer les différentes commissions en associant les Parisotains au processus de décision. La transparence, le partage et l'association de la population est pour nous fondamentale et notre projet s'inscrit dans cette volonté d'œuvrer pour le bien commun et le bien vivre à Parisot.

Les projets sont nombreux, et dès cette année l'aménagement de la route du Pastel et de la rue de la Forge va transformer notre village. Le temps des travaux sera un peu compliqué en termes de circulation, mais leur organisation devrait nous permettre de limiter les contraintes pour les riverains et les usagers.

La terrasse de l'épicerie est terminée, c'est un lieu de rencontre et de partage rendu plus attractif et fonctionnel. L'agglomération Gaillac-Graulhet a été profondément renouvelée avec un nouveau président, et un exécutif élargi à 30 membres. Cette première année est cruciale pour définir un véritable projet de territoire partagé. C'est une volonté forte de transparence et d'exemplarité qui est affichée et qui est nécessaire pour pérenniser l'agglomération après un mandat chaotique où son image a été mise à mal par des décisions controversées et des affaires judiciaires.

La page est tournée, une nouvelle dynamique est en place, nous devons collectivement améliorer son fonctionnement pour retrouver la confiance de la population et la sérénité dans les prises de décision. Depuis plusieurs années, nous organisons un apéritif à l'occasion de la fête du 14 juillet. Cet événement se veut convivial, moment de partage et d'unité sur la place du village où les anciens se mêlent aux nouveaux habitants pour faire connaissance, se rappeler aux bons souvenirs et passer tout simplement un bon moment.

Bonnes vacances.

Sébastien Charruyer, maire de Parisot

ÉLECTION À L'AGGLOMÉRATION GAILLAC-GRAULHET



Le maire de Grazac, Christophe Gourmanel, a été élu lundi 20 avril, président de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet. Cette élection intervient dans un contexte où l'intercommunalité joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre

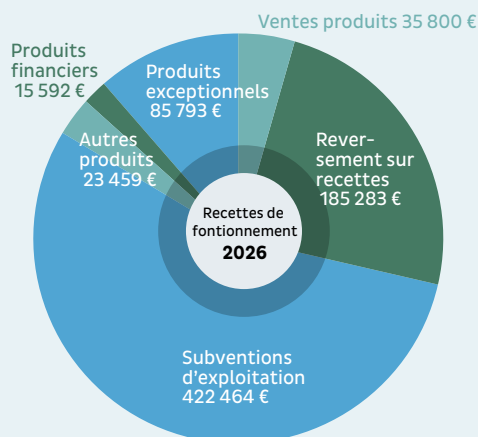
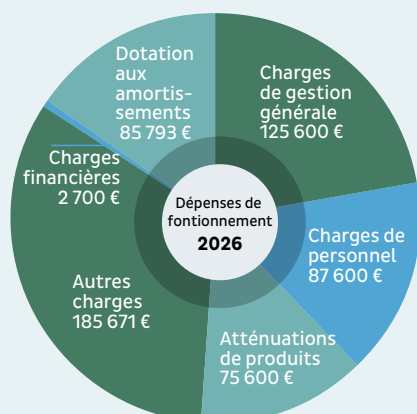
de projets structurants pour le territoire. Elle s'inscrit dans la perspective de renforcer la coopération entre les communes, qu'elles soient rurales ou urbaines, autour d'enjeux communs tels que le développement, l'aménagement et les services à la population.

Un maire d'une commune rurale de 650 habitants accède à la présidence de l'agglomération Gaillac-Graulhet. À 53 ans, Christophe Gourmanel, agriculteur, est devenu la figure de proue d'un territoire en quête de stabilité et de cohérence.

Le nouveau visage de l'exécutif de l'agglomération Gaillac-Graulhet :

- 1^{er} vice-président : Patrice Gausserand (Gaillac) au développement économique
- 2^e vice-président : Benjamin Verdeil (Graulhet) à l'aménagement
- 3^e vice-présidente : Régine Mouliade (Larroque) à l'économie
- 4^e vice-président : Nicolas Géraud (Rabastens) aux ressources humaines
- 5^e vice-présidente : Pascale Puibasset (Lisle-sur-Tarn) à l'agriculture
- 6^e vice-président : Jean-Brice Terzieff (Gaillac) aux finances
- 7^e vice-président : Sébastien Brayle (Cadalen) à l'éducation
- 8^e vice-président : Fabien Fenestre (Salvagnac) à l'urbanisme
- 9^e vice-président : Christophe Hérin (Rivières) au juridique
- 10^e vice-président : Bertrand Bouyssie (Busque) aux déchets et à la voirie
- 11^e vice-présidente : Evelyne Bretagne (Brens) au développement durable
- 12^e vice-président : Pascal Robert Cols (Graulhet) à la politique de la ville
- 13^e vice-président : Gilles Turlan (Giroussens) à la petite enfance
- 14^e vice-président : Francis Yèche (Cahuzac-sur-Vère) à la culture
- 15^e vice-président : Anthony Moussu (Gaillac) à la mobilité

ZOOM SUR LE BUDGET MUNICIPAL 2026



Comprendre facilement et en toute transparence les orientations financières de Parisot.

Chaque année, le budget primitif dessine l'avenir de notre village. Pour 2026, la municipalité a bâti des orientations claires : soutenir activement la vie associative, préserver le pouvoir d'achat des habitants en gelant les taxes locales, et maximiser notre autonomie financière grâce à une gestion rigoureuse de notre épargne cumulée.

1 - LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT : LE QUOTIDIEN DE NOTRE VILLAGE

Résultat attendu : un excédent de +205 000 € qui viendra directement autofinancer nos futurs projets.

Dépenses de fonctionnement : 563 000 € (+11,8%)

Les hausses des dépenses concernent principalement le poste de secrétariat et communication sur une année pleine. Cette décision est liée à notre souhait de mieux communiquer afin de valoriser le travail des associations qui est pour nous le cœur de la dynamique d'un village.

La hausse maîtrisée de 60 000 € s'explique par des choix clairs et des obligations réglementaires :

- Élus responsables : passage à 4 adjoints. La municipalité a choisi de minorer volontairement les indemnités à 54,9% du maximum légal. *À noter : seulement 1/3 des communes en France font cet effort de baisse.*
- Ajustements de compétences : intégration du solde de restitution

de la compétence financement du SDIS (pompiers) et de l'attribution de compensation à l'agglomération.

Recettes de fonctionnement : 768 000 € (+5,2%)

Nos ressources progressent de 38 000 € grâce à la vitalité de notre territoire :

- Dynamique démographique : notre commune attire de nouveaux habitants, ce qui entraîne une progression automatique des dotations versées par l'État.
- Compensations intercommunales : restitution par la communauté d'agglomération des attributions de compensation liées au financement du SDIS.

2 - LE BUDGET D'INVESTISSEMENT : LES PROJETS D'AVENIR

L'investissement permet d'entretenir notre patrimoine et de créer de nouvelles infrastructures sans endetter la commune.

Opérations programmées en 2026 :

- Sécurité routière : 20 000 € pour l'aménagement du carrefour de la route de Napagèse.
- Sport et jeunesse : 70 000 € pour la construction de nouveaux vestiaires multisports.
- Projet de l'église : 712 000 €. L'enveloppe issue du généreux don de M. Maurel est entièrement maintenue et sécurisée sur un compte à terme (CAT). Elle sera débloquée et requalifiée dès que le juge aura accordé la révision des conditions du legs.

3 - VISION PLURIANNUELLE & FISCALITÉ : CE QUE CELA CHANGE POUR VOUS

Une épargne solide pour une autonomie forte : notre commune dispose d'un excédent cumulé de 1,9 million d'euros. À titre de comparaison, sous le mandat précédent, tout en investissant 240 000 €/an, cet excédent a augmenté de 857 000 €. Même si les subventions de l'État baissent à l'avenir (pour atteindre 30% à 40% TVA incluse du montant des investissements), notre réserve nous garantit la pleine capacité d'autofinancer de futurs investissements.

Impôts communaux : blocage des taux
Bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat : la commune de Parisot a pris la décision de reconduire à l'identique l'ensemble des taux communaux (foncier bâti et non bâti) pour l'année 2026.

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Si l'agglomération a également gelé ses taux principaux, elle a cependant augmenté la taxe des ordures ménagères. Cette hausse se traduira par environ 20 € de plus par foyer (selon la valeur locative) sur votre prochain avis de taxe foncière. Elle est liée à l'augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) et celle des coûts de traitement et de collecte. Une réflexion est engagée à l'agglomération sur la réduction du coût de la collecte dès 2027.

LE CONSEIL INTER COMMUNAL JEUNES (CIJ)

Visite chez le forgeron

Le 11 avril, rencontre avec M. Viatge, forgeron à Parisot. Celui-ci nous a fait visiter son atelier et nous a expliqué la fonction de ses différentes machines. Il nous a proposé de réaliser un support pour installer les fleurs en céramique réalisées à Giroussens. Deux œuvres viendront ainsi décorer Parisot et Peyrole.



Journée sportive

Le samedi 6 juin, les enfants de 6 à 12 ans se sont retrouvés sur le terrain de foot de Parisot à 14h, pour

s'affronter à des jeux tels le ballon prisonnier, course relais, course en sac...

Après la remise des médailles, cette journée a été clôturée par un goûter offert aux participants comme aux spectateurs venus les encourager.

Cinéma en plein air

Cette année, nous vous donnons rendez-vous pour une nouvelle séance de cinéma en plein air. **Le vendredi 28 août, à 21h et à Peyrole** cette fois, venez en famille regarder le film « Chien et Chat ».

Comme d'habitude, un entracte vous permettra d'acheter gâteaux, boissons.... dont les bénéfices seront reversés à l'APE comme chaque année.

Et toujours des projets : participer à « Octobre rose », initier les classes de Peyrole aux gestes de 1^{er} secours, rencontrer les anciens des villages pour écrire un livre relatant leurs témoignages, participer à une matinée « nettoyage de la commune ».

SIVU

En ce début d'année, Michaël a rejoint l'équipe technique pour pallier le départ de Jean-Christophe. Pour un meilleur confort des agents et des riverains une débroussailleuse à batterie a été acquise. Cet outil est équipé d'un système éliminant les projections, facilitant la coupe de l'herbe en bordure des murs de clôture. Au fur et à mesure, les outils électriques seront privilégiés par rapport aux thermiques. La décision est prise d'expérimenter une collecte des branchages pendant les mois d'octobre et de novembre, afin de faciliter la dépose des déchets de tailles sur le site des ateliers municipaux, et éviter les trajets jusqu'aux déchetteries. Seuls les habitants de Peyrole et Parisot seront autorisés à utiliser ce service. Le SIVU prendra en charge ensuite le broyage de ces végétaux et les utilisera pour l'entretien des espaces verts et les jardins partagés. Suivant les volumes collectés, il pourra être envisagé de mettre à disposition du broyat pour vos parterres et jardins. Une information plus détaillée sera diffusée sur la procédure retenue.

DES EMBRUNS, DU VENT ET DES SOUVENIRS PLEIN LES VALISES !



Du 8 au 12 juin, les 57 élèves de CE2, CM1 et CM2 du RPI Parisot-Peyrole ont troqué les cartables contre les sacs de voyage pour partir en classe découverte à Leucate-La Franqui, accompagnés de leurs maîtresses Laurence, Élodie et Françoise.

Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le programme était bien rempli ! Pendant cinq jours, les enfants ont vécu au rythme de la mer, du vent et des découvertes. Au menu : trois séances

de char à voile pour filer à toute vitesse sur la plage, découverte du milieu marin, étude des paysages côtiers, jeu d'orientation, pêche à pied, fabrication d'éoliennes et même apprentissage des nœuds marins. De quoi éveiller la curiosité des petits moussaillons du RPI !

Entre éclats de rire, défis sportifs, expériences et moments partagés, chacun est revenu avec des souvenirs plein la tête... et des étoiles plein les yeux. Quant aux adultes, même si

la fatigue se fait un peu sentir après cette semaine intense, tous se sont régalés de voir les enfants aussi heureux et enthousiastes.

Un grand merci à Laëtitia, Cécile, Alban et Arnaud qui ont accepté de faire partie de cette belle aventure et d'accompagner les élèves tout au long du séjour.

Une semaine riche en découvertes, en bonne humeur et en souvenirs qui restera longtemps gravée dans les mémoires !

PARISOT A VIBRÉ TOUT LE WEEK-END DE LA PENTECÔTE !



Soleil généreux, place du village animée, concerts rythmés, sourires sur tous les visages... pas de doute : **Paquita part en live 2026** a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses !

Dès le vendredi soir, les festivités ont démarré tambour battant avec l'apéro-concert de Gratt Delapatt.

Entre retrouvailles, verres partagés et chansons entraînantes, l'ambiance était déjà lancée.

Le samedi, impossible de résister à l'odeur du traditionnel aligot-saucisse qui a réuni de nombreux Parisotains autour des grandes tablées. Puis, quand la nuit est tombée, Jam Cat s'est mis en scène, bracelets fluorescents et ballons

géants dans le ciel, ce groupe a fait chanter et danser toutes les générations.

Le dimanche, Rac et Nat ont accompagné en musique les derniers rayons du soleil avant que le ciel de Parisot ne s'illumine d'un magnifique feu d'artifice. Et pour finir ce week-end en beauté, Toufoulcan a mis le feu sur la piste !

Mais derrière les lumières, les concerts et les assiettes bien remplies, il y a surtout une belle aventure humaine. Cette année encore, de nouveaux bénévoles sont venus donner un coup de main pour épauler l'équipe organisatrice : merci à eux pour leur énergie et leur bonne humeur !

Un immense merci également à tous les habitants qui nous ont accueillis avec tant de gentillesse lors de la tournée des fleurs. Votre accueil et votre soutien font vivre ce festival année après année.

À Parisot, on dit souvent qu'il faut tout un village pour faire une belle fête... et cette édition 2026 en est encore la preuve !

NOS HAIES : UN ATOUT POUR LE VILLAGE ET LA BIODIVERSITÉ



Les haies ne servent pas seulement à délimiter les propriétés : elles participent à la beauté du village, protègent la biodiversité et améliorent notre cadre de vie. Oiseaux, insectes pollinisateurs et petits mammifères comme les hérissons y trouvent refuge. Bien entretenues, elles contribuent aussi à la sécurité de tous en améliorant la visibilité des piétons et des automobilistes.

LES RÈGLES À CONNAÎTRE

- Haie sur votre terrain : son entretien vous revient.
- Haie mitoyenne : voisins et riverains partagent la taille et l'élagage, sauf accord particulier.
- Hauteur maximale :
 - 2 mètres en limite de propriété ;
 - 1 mètre en bordure de rue ou de trottoir afin de ne pas gêner la visibilité.

Les branches et racines ne doivent pas empiéter sur la voie publique ni masquer

les panneaux de signalisation. En cas de danger ou d'accident, la responsabilité du propriétaire peut être engagée.

RESPECTER LA NATURE

Pour préserver les oiseaux pendant la période de nidification, il est recommandé d'éviter la taille des haies entre le 1^{er} mars et le 31 juillet, sauf si la sécurité est mise en jeu. Une taille légère et régulière est préférable à une coupe trop sévère : les haies restent plus belles, plus résistantes et favorisent davantage la biodiversité.

QUELQUES CONSEILS DE BON VOISINAGE

Avant d'intervenir sur une haie mitoyenne, mieux vaut échanger avec son voisin, une simple discussion permet souvent d'éviter les malentendus. Le partage des frais ou du travail contribue aussi à maintenir de bonnes relations. Enfin, pensez à valoriser vos déchets

verts : les branches broyées peuvent être utilisées comme paillage naturel au pied des plantations. *En cas de gêne ou de danger, la mairie peut vous demander de tailler votre haie sous 15 jours. Si rien n'est fait, elle peut le faire à vos frais.*



LAURENT MAURIÉS RACONTE LE PATRIMOINE DE «PARIZOT»

Le 28 mars dernier, à l'occasion de la sortie de son second livre « Parizot », nous nous sommes retrouvés pour une rencontre organisée par Laurent Mauriés.

Cet après-midi nous a permis de plonger dans le passé historique de notre village, avec beaucoup d'émotion pour toutes les personnes présentes.

Ce livre est le résultat de très nombreuses recherches menées par l'auteur. Grâce à son précieux travail de passionné pour transmettre ce passé aux habitants d'aujourd'hui et aux futures générations, vous pourrez découvrir des pans entiers inconnus de l'histoire de notre commune.

La chorale de Gaillac « Los Cantasonaires » et la chorale de Parisot ont rythmé cette belle après-midi, clôturée en toute simplicité par un goûter.



Un grand merci à Laurent pour son sens du partage et sa générosité qui ont rendu ce moment encore plus convivial.

Points de vente : Épicerie du village et boulangerie Les Pains de Lissou.

CAP ATOUT ÂGE 81

Vous souhaitez améliorer votre équilibre ?



Vous avez plus de 60 ans et vous souhaitez bouger à votre rythme dans le respect de vos capacités. Venez tester nos ateliers d'Activité Physique Adaptée : des ateliers ludiques adaptés aux capacités de chacun pour stimuler mémoire et équilibre, améliorer la coordination, renforcer le corps et préserver son autonomie. Pour rester actif et en forme : rejoignez-nous et venez partager un moment convivial les lundis de 14h à 15h et de 15h15 à 16h15 à la salle des associations à Parisot.

Contact : 07 89 68 99 84
capatoutage81@gmail.com
capatoutage81.fr

VOYAGE EN CATALOGNE POUR LE CLUB ÉTOILE DES ÂGES

Le 10 mai, 53 adhérents du Club Étoile des Âges de Parisot-Peyrole ont pris la direction de Rosas en Espagne : après le repas, flânerie le long de la plage, balade en petit train pour visiter la ville et se rendre au sommet du Puig Rom afin d'admirer la vue panoramique sur la baie de Rosas.

Le lendemain, la journée a été consacrée à la fête des fleurs de Gérone en présence d'un guide. Créée en 1995, cette fête se tient dans le quartier du Barri Vell rempli de plantes et de spectaculaires espaces floraux qui transforment les différents monuments, patios et recoins de la ville en singuliers jardins ornementaux. Découverte du fabuleux patrimoine culturel de cette ville historique, dotée de charmantes rues, places et de nombreux édifices nobles.

Le troisième jour, nous avons visité le petit village de Hostalric adossé à la colline volcanique. Il a conservé 600 m de muraille imposante et 8 tours de protection intactes. L'après-midi à Santa Coloma de Farners, visite de la biscuiterie Trias, suivie de la découverte à Lloret de Mar du jardin de Sainte Clotilde, perché sur une falaise avec une vue imprenable sur la mer ; il est connu pour son grand escalier de verdure parsemé de sculptures.

Le dernier jour de notre escapade espagnole, embarquement pour une croisière à Empuriabrava afin de voir la plus gigantesque marina de la fin des années 60, disposant d'un réseau de 24 km de canaux.

Nous pensons déjà à notre prochaine sortie, du 13 au 19 septembre en Sologne dans le Val de Loire.

Contact : 07 80 20 83 43 - denys.miquel@orange.fr
Président Christian Bou



D'KLIC, 11 ANS DE RENDEZ-VOUS BIEN-ÊTRE

Depuis plus de 11 ans, l'association D'klic fait vivre le sport au cœur de la commune grâce à des cours conviviaux et adaptés à toutes et tous. Elle permet de créer du lien et de favoriser le bien-être des habitants. Florence, instructrice & coach sport-santé, dispense ses cours sur trois sites : Parisot, Rabastens et Couffouleux.

« Je viens parce que je m'y sens bien », confie Marie-Claire, adhérente depuis 7 ans. Un sentiment partagé par Hélène : « Parce que ça me fait du bien ». Pour beaucoup, les cours sont devenus un véritable rendez-vous bien-être après une journée de travail. « Se défouler et lâcher la pression après ma journée de boulot », explique Véro, fidèle au renforcement musculaire depuis 4 ans. Sabine évoque « l'ambiance sympa » qui la motive depuis plus de 11 ans.

Au-delà de l'activité physique, c'est aussi l'esprit collectif qui fait la force de l'association. Le partage, les échanges, les ressentis contribuent à créer une ambiance bienveillante où chacun trouve sa place, nous raconte Florence.

Les participants apprécient également la souplesse des horaires, la possibilité de récupérer des cours en cas d'absence, ainsi que la proximité géographique grâce aux trois sites d'intervention. Certains y trouvent même une réponse à des besoins de santé : « J'avais énormément de douleurs, mon médecin m'a conseillé le Pilates ». Grâce à l'attention portée par notre coach, les exercices sont adaptés à chacun. « Elle nous connaît et personnalise les mouvements », souligne Chantal. Pour Nicolas, le Pilates permet « de travailler des parties du corps souvent ignorées ». D'autres mettent en avant les bénéfices sur le dos, l'amélioration de la posture et le mieux-être au quotidien. Les bénéfices de la méthode Pilates passent également par un encadrement en petits groupes, limités à 16 personnes, permettant un suivi attentif et personnalisé.

La saison prochaine sera aussi l'occasion de découvrir une nouvelle méthode sur swissball, en complément du Pilates et du Fighting Ball®.



Un cours gratuit de découverte est possible.
Planning et pré-inscriptions 2026/2027 dès le 25 août 2026.

Contact : Florence 06 61 43 21 11
Dklic.parisot@gmail.com
Instagram : #dklicparisot
Facebook : Dklic PARISOT

APE : ZOOM SUR... L'APRÈS-MIDI «JEUX DE SOCIÉTÉ»



L'association des parents d'élèves (APE) des écoles de Parisot et de Peyrole a organisé un après-midi « jeux de société » placé sous le signe de la convivialité et du partage. Petits et grands se sont retrouvés le

dimanche 15 avril dans une ambiance chaleureuse autour de nombreuses activités adaptées à tous les âges. Les enfants ont particulièrement apprécié découvrir de nouveaux jeux tandis que les parents ont pu échanger

et partager un moment de détente. Le goûter offert par l'association a permis de prolonger ce moment. Rires, bonne humeur et esprit d'équipe étaient au rendez-vous tout au long de l'après-midi.

L'APE remercie chaleureusement tous les bénévoles, les familles participantes et tout particulièrement Florie, animatrice Oika Oika pour sa collaboration enthousiaste. Face au succès rencontré, cet événement sera renouvelé !

La fin de la saison a été clôturée le samedi 6 juin par la randonnée des écoliers et le 26 juin par la kermesse des écoles.

Nous vous souhaitons de belles vacances. L'assemblée générale se tiendra en octobre 2026.

Contact : Clemence Bigeard Shmitz
06 29 77 15 52

LES JARDINS PARTAGÉS PRENNENT RACINE



Le projet de la serre se concrétise : après plusieurs jours de travail consacrés au creusement des tranchées à l'aide d'une mini-pelle pour réaliser les fondations, ainsi qu'à l'installation des gaines destinées à l'alimentation en eau et en électricité, place désormais au montage de la serre. En parallèle, grâce à un membre passionné, la création d'un poulailler

viendra enrichir les aménagements des Jardins Partagés. Un grand carré potager a été préparé pour les élèves de l'école de Parisot. Les premières plantations y ont déjà trouvé leur place et poussent au gré du temps. À la rentrée, nous espérons organiser des petits ateliers en partenariat avec d'autres associations et l'école afin de partager savoir-faire et convivialité

autour du jardin.

Un grand merci à toutes les personnes qui donnent de leur temps et de leur énergie pour améliorer, développer et faire vivre nos jardins.

Contact : Denise Pantak, Présidente
Association des Jardins de Parisot
2 place du Lavoisier, 81310 Parisot
06 27 93 33 05

PETAN-CLUB

LE CONCOURS INTER-ASSOCIATIONS DE PÉTANQUE

Le concours inter-associations est le fruit de la volonté du pétan-club à fédérer les responsables et adhérents d'activités du village autour d'un événement accessible à tous. En effet, qu'elles soient artistiques, culturelles, sportives ou de loisir, ces associations qui dynamisent Parisot, se croisent, investissent des lieux sans jamais se rencontrer vraiment. Le temps d'un après-midi, 18 équipes de 10 associations ainsi que la mairie du village se sont amicalement défiées. Nous avons entendu des gens rire, pester, s'encourager, se taquiner. Pari gagné ! Toutes nos félicitations aux vainqueurs de cette 2^{ème} édition : Alain (pétan-club) et Thomas (Paquita part en live).



La journée s'est clôturée par un repas festif et musical. Gageons que des liens se seront créés et que nous serons plus nombreux encore l'an prochain.

Samedi 5 septembre : trophée Jacky Pradelles.

Nous vous souhaitons un bel été et d'agréables vacances.

Contact : Jésus Arca 06 43 19 09 68
petanclubparisot81.com

LES CERFS SONT CHAMPIONS



Le Parisot Football Club poursuit son ascension à une vitesse remarquable. Créé à l'été 2024, le club n'a cessé de progresser depuis ses débuts. Après une première saison très encourageante conclue à la 3^{ème} place du championnat de D3 UFOLEP en 2024-2025, les Cerfs ont franchi un nouveau cap cette année en décrochant le titre de champion !

Les chiffres illustrent parfaitement cette réussite : en 20 rencontres de championnat, le PFC n'a connu qu'une seule défaite, pour trois matchs nuls et seize victoires. Une régularité qui a permis aux joueurs de terminer en tête et de valider leur accession en division supérieure pour la saison 2026-2027. Cette montée récompense le travail accompli par les dirigeants, les bénévoles et l'ensemble des joueurs depuis la création du club. Elle témoigne également de l'excellent état d'esprit



qui anime le groupe et de l'engouement grandissant autour du football à Parisot. Fort de cette dynamique, le Parisot Football Club souhaite désormais poursuivre son développement en créant une 2^{ème} équipe. Les Parisotaines et Parisotains, débutants ou joueurs confirmés, qui souhaitent rejoindre

l'aventure seront les bienvenus. Le club espère ainsi continuer à faire vivre le football local dans un esprit de convivialité, de partage et d'ambition.

Contact : Nicolas Portillo 06 66 89 93 23

FAMILLES RURALES

LE TENNIS DE TABLE

Chaque mercredi soir, les passionnés de tennis de table se retrouvent à 21 h dans la salle des fêtes de Parisot pour partager le plaisir du jeu dans une ambiance chaleureuse.

Le club compte aujourd'hui une douzaine d'adhérents. Débutants comme joueurs confirmés sont les bienvenus. Chacun évolue à son rythme grâce à la bienveillance des participants, dans un esprit de partage et de fair-play.

Afin de poursuivre le développement de l'activité, une nouvelle table de tennis de table devrait prochainement être acquise grâce au soutien financier de la commune.

Vous souhaitez découvrir cette activité ou simplement passer un bon moment autour de la petite balle blanche ?



N'hésitez pas à venir nous rejoindre à la rentrée, nous serons ravis de vous accueillir !

Contact : Florent : 07 87 17 17 85

FAMILLES RURALES



PARISOT'ART

Nous nous retrouvons une fois par trimestre, le dimanche de 10h à 16h dans la salle des associations de Parisot. Encadrées par notre professeure Carole Aubert, application et convivialité sont au programme, ainsi qu'un partage sous forme d'auberge espagnole quand vient midi...

Le groupe composé de 10 participantes ne cherche qu'à s'étoffer et reste ouvert à tout nouvel adhérent. Si vous souhaitez nous rejoindre et vous initier au dessin, à l'aquarelle, au pastel, à la peinture à l'huile... Nous invitons chaleureusement les artistes dans l'âme ou simples curieux à partager une journée gratuitement (le matériel peut être prêté).



La séance est à 40 euros (4 fois par an). Invitées par l'association "la Souris puybegonaise" nous avons participé le 14 juin à un marché des créateurs (peintures, bijoux, sculptures etc...) pour une animation artistique « Peintres dans la rue » afin de créer une œuvre au fil de la journée. Le 1^{er} prix a été décerné à Véronique Rudoluski, élève de notre association.

D'autre part, nous souhaitons organiser une exposition au printemps 2027 qui regroupera les œuvres produites sur plusieurs années.

Contact : Adèle Bouleau-Blache
06 78 01 07 00

L'ANNÉE "IKÉBANA" SE TERMINE

Un bouquet pour vous souhaiter à tous un très bel été. Nous nous retrouverons en septembre pour d'autres moments de détente, de partage et de découvertes florales japonaises. N'hésitez pas à nous rejoindre un jeudi par mois de 20h30 à 22h30 à la salle des associations. Contactez-nous pour connaître nos modalités d'inscriptions, dates et matériel nécessaire.



Contact : Damien Duffour 05. 61 57 26 72
Françoise Vabre 06 17 50 45 73



LA CHORALE FAIT ENTENDRE SA VOIX

C'est avec plaisir que les 18 choristes se retrouvent une fois par semaine (le lundi de 21h à 22h30) dans la salle des fêtes de Parisot sous la bienveillance de notre cheffe de chœur Sonia.

Le 28 mars, notre chorale a été invitée par Laurent Mauries pour la parution de son livre sur "Parisot". Était présente également la chorale de Gaillac « Los cantasonaires » pour un moment de chants occitans et variété française.

Afin de clôturer l'année nous avons donné le samedi 6 juin une représentation à Parisot, accompagnés de choristes de l'atelier de chants de Sonia.

Si vous aimez chanter, partager, alors venez nous rejoindre dans la bonne humeur (débutants bienvenus). N'hésitez pas à venir nous écouter et nous rencontrer.

Cotisation : 40 euros le trimestre (3 trimestres).

Contact : Catherine Ducommun
06 62 66 25 14

COLLECTION DE SEMENCES PAYSANNES PAR L'ASSOCIATION PÉTANIELLE



La parcelle située devant la médiathèque de Parisot accueille cette année une collection de variétés anciennes de céréales mise en place avec l'association Pétanielle. Les épis, tous différents par leur forme et leur taille, témoignent de la richesse des semences paysannes.

Cette initiative participe à la préservation d'un patrimoine vivant : des semences paysannes autrefois cultivées dans nos campagnes et aujourd'hui remises en culture. Cette diversité cultivée rappelle qu'une plus grande richesse du vivant est aussi une richesse pour nos territoires et les générations futures.

www.petanielle.org

PROJET DE MÉTHANISATION

Une unité de méthanisation agricole est en place depuis de nombreuses années sur le site de Napagèse. Cette installation est devenue obsolète, aussi la famille Devienne projette de la remplacer par une unité plus performante sur un nouveau site plus éloigné des habitations et plus proche de la conduite de gaz afin de l'injecter directement sur le réseau. Le projet a été présenté au pôle Énergies Renouvelables de la préfecture et des études environnementales ont été réalisées sur le nouveau site envisagé.

Ce projet à faible impact écologique présente un triple intérêt :

- production agricole (amendement organique des digestats pour quatre exploitations parisiennes via des cultures intermédiaires),
- production d'énergie renouvelable (couverture des besoins en gaz de 1 100 foyers, avec une production neuf fois supérieure à sa consommation),
- intérêt économique (8 millions d'euros investis et 1,5 emploi créé).

Idéalement intégré dans le paysage et bien desservi, le projet a été exposé au conseil municipal et fera l'objet d'une concertation avec les habitants et les associations environnementales.

LO CASTEL DEL VABRE, LE SAVIEZ-VOUS ?

« **L**o castel del Vabré » qui a donné place au château de Vabre est assez méconnu de la plupart des Parisotains aujourd'hui. Il y a encore quelques décennies ce lieu était un symbole fort dans la commune. Pourquoi ? Le lieu n'a ni vestiges, ni histoire encore ancrée dans les mémoires des hommes. Tout ce qu'il reste en ce lieu est une croix de mission (tombée dans les années 90), un chêne centenaire et quelques carrières. Aujourd'hui, au vu des connaissances que nous avons, nous pouvons simplement imaginer des hypothèses quant à sa



fonction. Celle qui semble la plus intéressante a été formulée par Laurent Mauriés dans son dernier livre. Selon lui, le site abritait autrefois une « motte castrale » : une colline fortifiée surmontée de petites défenses militaires. Pour comprendre son utilité, il faut remonter loin dans le temps. Lors des invasions du Moyen Âge, face à l'avancée des troupes de l'époque qui visaient Toulouse, les seigneurs locaux ont dû réagir très vite pour se protéger. Ils ont donc construit en urgence ces petites fortifications en utilisant des matériaux simples, rapides à assembler et peu coûteux, comme le bois et la terre. Une fois le danger écarté, ces fortifications légères n'avaient plus d'utilité : elles ont été abandonnées et leurs matériaux ont sans doute été récupérés pour d'autres constructions.

Le manque de transmissions écrites nous empêchera malheureusement de connaître toute la vérité sur le passé de notre colline. Mais à défaut d'archives, cela laisse une belle place à notre imaginaire pour faire revivre l'histoire du village !



MICHÈLE NOUVELLON RETOUR SUR 37 ANS D'ENGAGEMENT AU VILLAGE



ORIGINAIRE DE PARISOT, MICHÈLE NOUVELLON COMMENCE SON PARCOURS À L'ÉCOLE DU VILLAGE, AVANT D'INTÉGRER L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS AGRONOMES DE PURPAN. C'EST LÀ QU'ELLE RENCONTRE PHILIPPE, SON FUTUR MARI.

Une fois diplômés, en 1978, ils s'envolent tous les deux pour la Côte d'Ivoire. Pendant deux ans, ils y effectuent un service civique et humanitaire en lien avec le Secours Catholique. De retour en France en 1981, Michèle commence à travailler comme conseillère juridique à la chambre d'agriculture d'Albi. Femme de défis, en parallèle de son travail et de sa vie de maman de trois enfants, elle reprend des études de droit en 1992, pour devenir avocate et associée du cabinet d'avocats « La Clé des Champs », spécialisé dans le droit rural et droit des sociétés à Albi. De 1989 à 2026, elle a accompli 37 ans de mandat comme conseillère municipale, investie au sein de la commission des finances. Elle a ainsi mis ses compétences au service de la commune sous la direction de quatre maires différents : un mandat avec Aimé Escudié, un avec Yvon Valax, trois avec Pascal Néel, et le dernier mandat avec Sébastien Charruyer.

Durant toutes ces années passées au conseil, qu'est-ce qui a le plus changé dans votre village ?

« Sans aucun doute la modernisation de nos infrastructures et l'évolution démographique. Nous avons vu sortir de terre la médiathèque, la nouvelle école, ainsi que plusieurs lotissements. Pendant très longtemps, notre population a stagné autour de 500 habitants. Aujourd'hui, nous sommes 1 000 résidents. Le village a grandi, s'est transformé, mais a su rester accueillant. »

Qu'est-ce qui, au contraire, semble inchangé et continue de faire l'identité profonde de la commune ?

« C'est notre tissu associatif. Il y a trente ans, il était extrêmement important. Nous avons traversé un petit creux, mais je constate avec joie que cela reprend aujourd'hui. Ce réseau d'associations est le poumon de notre communauté : il dynamise le village et joue un rôle crucial pour aider les nouveaux habitants à s'intégrer chez nous. »

Y a-t-il une réalisation ou un projet auquel vous êtes particulièrement attachée ?

« Sans hésitation, l'église ! Sa destruction a été un véritable creux-cœur pour moi, car ce lieu avait été le témoin de beaucoup de joies et de peines de ma vie. Nous avons tout tenté pour la conserver, mais en vain : elle a dû être démolie en 2002. Heureusement, il y a eu le don de M. Maurel

que j'ai accompagné personnellement pour la réalisation de ce legs destiné initialement à la reconstruction de l'église. Ainsi, nous avons pu acheter le terrain situé à côté du cimetière. Même si les aléas et les flous administratifs ont retardé le projet, les choses avancent aujourd'hui différemment. Le legs est en cours de requalification et le projet est d'y construire un lieu d'accueil. »

Et maintenant, comment occupez-vous votre retraite ?

« Ma retraite est active ! Je préside une association humanitaire qui finance une école dispensant une formation à 250 jeunes filles au Congo. Chaque année, 22 jeunes filles y sont formées à la coupe et à la couture. Après avoir obtenu leur diplôme, l'association leur offre une machine à coudre afin de les aider à démarrer dans leur vie professionnelle. En parallèle, je suis adhérente et relais rural à l'association *Paroles de Femmes* à Gaillac. Et je m'accorde beaucoup de temps pour mes loisirs : en priorité mes trois petits-enfants, les amis, le chant, la gym, le yoga, sans oublier le jardinage ! »

Bravo Michèle, pour votre implication sans faille et pour ces 37 années dédiées au bien-être de notre village et de ses habitants !

Nous vous souhaitons une très belle continuation dans vos projets associatifs et personnels.